



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 25/01/2024, à Coursac

LES PAYSANS SONT EN COLÈRE !

Ras le bol administratif, déconsidération pour la profession, perte de revenus et peur de l'avenir, contraintes environnementales, conflit citoyen...

Il y a des revendications que l'on peut comprendre et d'autres non !

S'il y a colère, il y a malaise ! Après des décennies de politiques agricoles qui poussent à s'agrandir et à se spécialiser, le monde agricole a perdu plus d'un million de paysans en 40 ans et l'immense majorité de la valeur ajoutée et donc du revenu a été confisqué par les acteurs de l'agro-industrie.

Le modèle agricole dominant fonce dans le mur : faire venir des agneaux de Nouvelle-Zélande tout en détruisant la biodiversité et en polluant nos sols et notre eau, cela n'a de sens pour personne et surtout pas pour les agriculteurs.

Dans ce contexte, est-ce bien entre les mains du président de la FNSEA, également président de multinationales de l'agroalimentaire, que les paysans vont trouver leur salut ? Certainement pas !

Amis agriculteurs, ne nous trompons pas de cible ni de combat ! Le problème n'est pas dans les normes environnementales qui visent à protéger notre biodiversité, l'eau que nous buvons tous et notre santé, mais bien dans la faible rémunération du travail fourni et dans la mise en concurrence internationale des produits agricoles.

COMMENT ALLER TOUS DANS LE MÊME SENS ?

Mettons la pression pour flécher toutes les aides à l'agriculture vers la bio et un véritable changement de pratiques. Tous ensemble, retrouvons-nous autour d'une pratique qui fait envie aux générations futures, qui nous réconcilie avec notre clientèle et qui préserve les ressources !

Ne laissons pas les politiques ultra-libéraux nous opposer et nous mettre dos à dos !

Ne laissons pas les syndicats nous brader à l'agro-industrie puis prétendre venir nous sauver !

Ne laissons pas les dirigeants européens nous mettre en concurrence avec des productions agricoles de moins bonne qualité !

Nous exigeons pour TOUS et TOUTES et sans délai :

- que les pouvoirs publics fassent respecter la loi EGAlim et qu'ils agissent concrètement pour que cesse le dumping sur tous les produits agricoles ;
- que les coûts de production servent de référence à la fixation des prix d'achats ;
- que les marges nettes des intermédiaires agro-industriels, notamment sur les produits bio soient rendues publiques ;
- que soient instaurés des paiements pour services environnementaux avec une hausse de l'éco-régime bio à 145 euros par hectare et par an ;
- un nouveau plan d'urgence à la hauteur des pertes subies par les filières, à savoir plus de 250 millions d'euros par an depuis deux ans ;
- une reconnaissance des paiements pour services environnementaux, avec une hausse de l'éco-régime bio à 145 euros par hectare et par an.

CONTACT

Nathalie VERDIER, Porte-parole d'AgroBio Périgord – 06 95 09 20 63

Marine JULIEN, Directrice d'AgroBio Périgord – 06 08 07 32 54